

Compte-rendu de l'Assemblée générale des Ateliers du Val-de-Bièvre Samedi 31 mars 2018



Notre assemblée générale se tient le samedi 31 mars 2018 dans la salle polyvalente de la Bibliothèque centrale de Cachan.

41 adhérent.e.s y participent, 35 autres ont donné pouvoir, ce qui fait un total de 76 membres présents ou représentés. Nos statuts fixent le quorum à $\frac{1}{4}$ des adhérents, nous comptons actuellement 195 adhérents, ce qui fixe le seuil du quorum à 48, il est donc largement atteint.

Notre assemblée peut donc délibérer.

1. Rapport moral et d'activité sur l'année 2017

Marcel Breillot, président, le présente au nom du Conseil d'administration sortant.

Il tient tout d'abord à souligner combien les initiatives des Ateliers durant l'année écoulée doivent leur réussite aux multiples contributions bénévoles des adhérents : conférences présentées, articles dans la revue, tenue des stands lors des forums d'associations ou du jeu de piste ... Il les en remercie vivement. Remerciements aussi aux municipalités d'Arcueil et de Cachan pour leur soutien financier et matériel, particulièrement en cette année où nous fêtons les 25 ans de notre association et où nous les sollicitons encore plus.

Le président présente ensuite et remercie les membres du Conseil d'administration, en détaillant pour chacun.e leur responsabilité et contribution à la vie de l'association. Au-delà des membres du CA (voir leurs noms plus loin), Marcel Breillot remercie tout particulièrement Annette Le Bonhomme qui participe activement aux réunions de préparation de notre revue *Les Chroniques du Val-de-Bièvre* et en assure la relecture attentive chaque trimestre.

Durant l'année 2017, le niveau d'activités de notre association a été sensiblement équivalent à celui des années précédentes. Rappelons que le programme d'activités annoncé à la rentrée de septembre est seulement indicatif, prévisionnel, il est non-contractuel, encore susceptible d'aléas, de modifications notamment dus aux réservations dans les musées, d'où l'importance de suivre régulièrement nos annonces d'invitation :

. **10 visites mensuelles** : toujours conduites avec notre guide-conférencière cachanaise Virginie Descotte, elles ont toutes eu un beau succès, souvent même malheureusement avec trop d'inscrits pour le nombre de places que nous pouvions proposer (jusqu'à 50 inscrits pour 25 places au Musée Marmottant !)

. **2 sorties d'une journée** : en 2017, l'une à la Verrerie d'Aniche (remerciements à Gérard Quéré qui l'a proposée et nous a aidé pour sa préparation et son déroulement) ; l'autre sur la route des fromages normands.

. **7 conférences** : elles se sont toutes tenues dans la salle polyvalente de la Bibliothèque centrale de Cachan. Le président tient à en remercier son directeur Jérôme Darigny pour son accueil et sa disponibilité. Toutes ces conférences ont rassemblé un public nombreux, bien souvent la salle était plus que pleine ! Vifs remerciements aux conférenciers, adhérents ou intervenants extérieurs.

. **4 numéros des Chroniques du Val-de-Bièvre** : huit chroniqueurs y ont participé (trois femmes, cinq hommes) pour 25 articles au total dont dix-huit portaient sur l'histoire locale. Dans ces différents numéros de notre revue, les articles sont en général plus longs que par le passé, certains nous disent « trop longs », un point sur lequel nous avons besoin de l'avis des lecteurs.

Les bibliothèques des villes proposent notre revue à leurs lecteurs mais aussi les Archives du Val-de-Marne, le Musée de l'Île-de-France à Sceaux, l'Écomusée de Fresnes et différents centres socio-culturels.

Aux quatre numéros réguliers s'ajoute en 2017 une plaquette consacrée aux monuments aux morts d'Arcueil et Cachan et la Chanson de Craonne.

. **Les balades-conférences autour des aqueducs** avec des publics divers, adultes et scolaires.

. **Le Jeu de piste** : cette année encore avec Arcueil-Animation et le soutien actif des deux municipalités, s'est tenu le Jeu de piste en septembre dernier, moment de découvertes des deux villes pour les nombreuses équipes familiales ou amicales qui y ont participé, avec la contribution de 30 bénévoles de notre association.

Information est donnée sur le thème du Jeu de piste 2018 : les films tournés dans nos deux communes (appel à chacun-e s'il-elle a des souvenirs).

. **Notre repas annuel** : il a réuni 54 convives. Nous y avons accueilli le nouveau maire d'Arcueil Christian Métairie. Pour la première fois, ce repas avait lieu au restaurant de l'hôtel Campanile d'Arcueil. À la fin du repas, chacun a pu apprécier le couple de chanteurs invités et leur répertoire. Nous sommes aussi présents aux Forums des associations organisés par les villes d'Arcueil et Cachan qui, cette année, avaient lieu le même samedi à la rentrée de septembre.

. **La permanence hebdomadaire** : chaque jeudi après-midi, vous pouvez nous rencontrer à notre local dans la maison des associations, 9 rue Amédée Picard à Cachan.

A tout cela s'ajoute nos contributions bimestrielles à la rubrique historique du bulletin municipal de Cachan, *le Mag.Cachan*, et notre apport à l'exposition réalisée par le service Patrimoine de la ville de Cachan à l'occasion des journées du patrimoine. Cette année, le thème sera le sport : appel aux contributeurs.

Un partenariat est aussi engagé avec le collectif citoyen arcueillais « Les Chemins de la mémoire » et la ville d'Arcueil. Pour la fin des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre en novembre prochain, une exposition est en préparation sur la place des femmes durant la guerre 14/18, plusieurs administrateurs y participent.

Au total, une année 2017 pleine et riche de nombreuses activités très diverses.

En terminant ce rapport d'activité sur l'année 2017, Marcel Breillot tient aussi à évoquer l'année 2018 marquée par le 25^e anniversaire des Ateliers du Val-de-Bièvre et aussi le 100^e numéro de notre revue. Pour cela le Conseil d'administration a réalisé un numéro spécial des *Chroniques* de 112 pages reprenant les portraits de personnalités locales, connues ou méconnues, parus dans la revue au fil de ces vingt-cinq ans ; numéro exceptionnel vendu 10€, offert à chaque adhérent à l'issue de la réunion. Le président annonce aussi la conférence spéciale 25^e anniversaire, le 9 juin dans la Salle des mariages de l'Ancienne Mairie d'Arcueil : un échange croisé souvenirs d'Arcueil hier entre Colette Touillier et Michel Winock qui ont tous deux résidé dans le bas d'Arcueil. Et le 16 juin, une conférence présentée par Marcel Breillot évoquera les vingt-cinq ans de notre association.

Après cet exposé, la parole est donnée à la salle.

Une première remarque porte sur le choix du lundi pour l'essentiel de nos visites mensuelles, jour où certain.e.s adhérent.e.s ont d'autres activités régulières : malheureusement, il n'est pas possible de modifier cela, le lundi est le jour de disponibilité de notre conférencière et nous entendons continuer à travailler avec elle.

Par ailleurs est signalé l'hommage rendu, en mai prochain à la Cité-Jardins de Cachan, à René Perrottet, résistant mort en déportation.

Cet échange permet aussi de remercier Marcel Breillot pour toute la disponibilité, le dynamisme, les idées novatrices qu'il apporte à notre association et sans quoi celle-ci ne présenterait pas un tel bilan.

Le rapport moral et d'activité 2017 est ensuite soumis au vote : aucun vote contre, aucune abstention, le rapport est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Henri Zylbersztein, trésorier, présente le rapport financier portant sur l'exercice 2017 :

. Compte de résultat 2017

Produits ou recettes 13 646,54€
Charges ou dépenses 14 132,05€
Ce qui amène à un déficit brut de 485,51€.

Le trésorier détaille l'analyse de chaque poste budgétaire essentiel :

Les charges dues à la production de la revue et de la plaquette spéciale sont de 3 441,07€, les cotisations et dons (3 721€) les couvrent ainsi qu'un tiers des frais postaux.

Les produits liés aux visites et sorties sont de 6 601€, constants par rapport à 2016, ils couvrent les charges directes liées à ce poste d'activités.

Pour le repas annuel, les produits (2 034€) et charges (2 237,40€) sont en diminution par rapport à 2016 en lien avec le changement de lieu.

La subvention de la ville de Cachan a été maintenue à 900€.

. Bilan au 31/12/2017

Le bilan s'équilibre au 31/12/2017 à 14 203,78€ alors qu'il était de 11 176,97€ en 2016.

Les disponibilités sont de 14 203,78€ supérieures donc à 2016 (11 176,97€).

À préciser que les dépenses liées à l'édition du numéro spécial 100 sont intégrées dans ce bilan. Sans quoi les résultats seraient positifs.

Une nouvelle fois, on souligne la part prise par les frais postaux toujours en augmentation : un appel est de nouveau lancé à tous les adhérents qui n'ont pas encore communiqué leur adresse courriel pour le faire sans attendre afin de limiter nos envois courrier d'invitations aux sorties et conférences.

Ce rapport financier est mis aux voix : aucune voix contre, aucune abstention, il est adopté à l'unanimité.

3. Montant de la cotisation annuelle

Le Conseil d'administration propose de reconduire le montant appliqué l'année précédente : 20€.

Aucune objection, à l'unanimité, le montant de la cotisation est maintenu à 20€ pour l'année 2019.

4. Élection des membres du Conseil d'administration

L'ensemble des membres sortants du Conseil d'administration se présentent au renouvellement de leur mandat. À l'invitation du président, chacun.e se présente et dit ses motivations :

Paulette Boivin, Alain Brunot, Michel Chiral, Marcel Frémont, Mireille Hébrard, Simone Lacassagne, Françoise Maillard, Claudy Merlhiot, Edith Riva, Annie Thauront, Marie Valletta, Brigitte Vintzel, Henri Zylbersztein et Marcel Breillot.

Une nouvelle candidature s'ajoute : celle d'Henri Toulouze, arcueillais, il a accompagné Pierre Bury et Robert Clusan lors de la création des Ateliers ; plus disponible aujourd'hui, il souhaite contribuer à la vie de l'association.

Au total, 15 candidatures.

À l'unanimité, ces candidatures sont adoptées, constituant ainsi le nouveau Conseil d'administration. Lors de la prochaine réunion de cette instance, le président, le trésorier et les autres membres du bureau seront élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

